



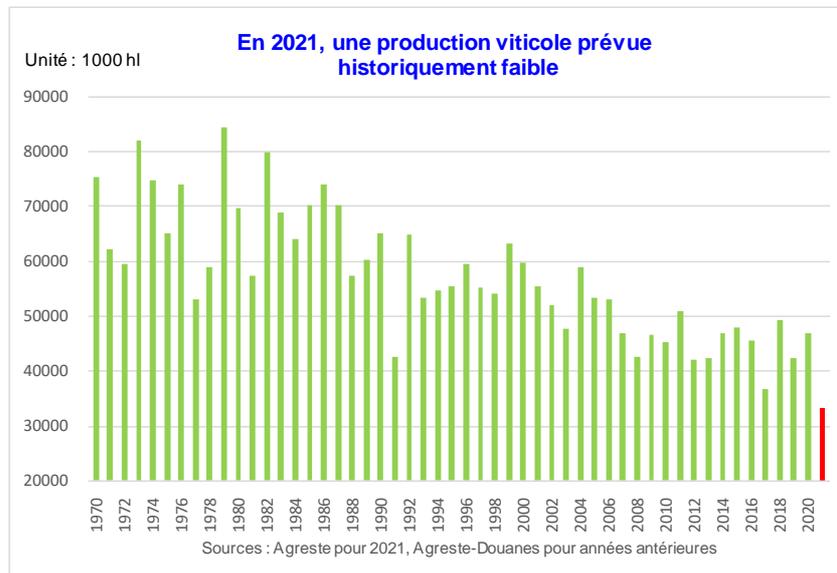
Septembre 2021 - n°2021-114

Infos rapides

Viticulture 2/4

Une production viticole 2021 estimée, au 1^{er} septembre, à 33,3 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1^{er} septembre 2021, la production viticole s'établirait, en 2021, à près de 33 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 29 % à celui de 2020 et de 25 % à celui de la moyenne des récoltes des cinq dernières années. Le gel printanier a amputé une bonne partie de la production, qui sera historiquement faible, inférieure à celles de 1991 et 2017. Après le gel, les maladies accentuent les pertes. Les vendanges seront plus tardives qu'en 2020, qui avait été une année précoce.



Les prévisions de récolte pour 2021 ont été arrêtées au 1^{er} septembre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 1^{er} septembre

Les faits marquants

Production viticole 2021 prévue historiquement faible, à 33,3 millions d'hl

Selon les estimations établies au 1^{er} septembre 2021, la production viticole 2021 s'élèverait à 33,3 millions d'hectolitres.

Elle se confirme historiquement basse, inférieure à celles de 1991 et 2017 affectées elles-aussi par un gel sévère au printemps. Le rendement serait proche de celui de 1977, année où la récolte viticole avait été réduite par un gel destructeur et des précipitations estivales. La baisse de production entre 1977 et 2021 est la conséquence d'une diminution régulière des surfaces viticoles.

La quasi-totalité des bassins viticoles a été touchée par le gel printanier, avec une intensité variable, notamment selon le cépage ou les bassins viticoles. Les bourgeons des cépages les plus précoces, Chardonnay ou Merlots, ont été les plus touchés, au contraire des cépages tardifs comme Ugni blanc. La Bourgogne, la Vallée du Rhône et le Jura ont été les zones les plus impactées. Des bourgeons secondaires ont parfois, en partie, compensé ces pertes.

Dans le Centre, le Sud-Ouest, la Vallée du Rhône et la Provence, la floraison s'est déroulée dans des conditions climatiques humides ou fraîches. Par suite, la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et le millerandage (baies de petite taille) ont touché ces bassins viticoles.

Pendant l'été, la conjonction de la forte pousse de la végétation et de la météo humide a favorisé l'émergence des maladies (mildiou, oïdium et black rot) qui ont entraîné des pertes supplémentaires dans de nombreux bassins viticoles. Fin août, le botrytis se montre menaçant, notamment en Alsace.

Les vendanges seront plus tardives que celles de 2020, marquant un retour à un calendrier plus standard. Compte-tenu de l'hétérogénéité de maturation des raisins, elles pourraient s'étaler dans le temps si la météo le permet.

Les indicateurs

Une récolte 2020 estimée au 1^{er} septembre à 33,3 millions d'hectolitres

Estimation de récolte viticole au 1er septembre 2021

Unité : 1000 hl

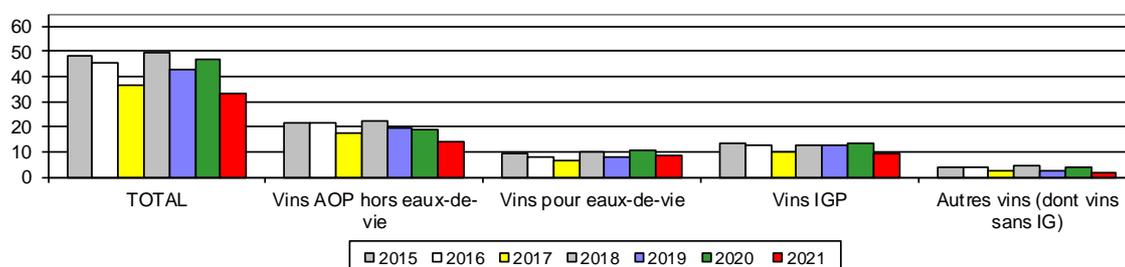
Catégories de vins	Moy (*)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy (*)
Vins AOP	19 982	19 108	13 992	-27 %	-30 %
Vins pour eaux-de-vie	8 588	10 736	8 459	-21 %	-1 %
Vins IGP	12 317	13 407	8 896	-34 %	-28 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 324	3 672	1 980	-46 %	-40 %
TOTAL VINS	44 210	46 923	33 328	-29 %	-25 %

(*) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

La récolte 2021 serait inférieure à celle de 2017, elle-aussi touchée par le gel



Situations des bassins

Les faits marquants

Les maladies entraînent des pertes supplémentaires après le gel du printemps

En **Champagne**, avec la météo estivale humide, l'état sanitaire s'est dégradé. Les pertes consécutives au mildiou et à l'oïdium, en plus de celles occasionnées par le gel au printemps, s'accroissent. Le retard végétatif atteint une semaine, comparé à la moyenne décennale. La production agronomique serait la plus basse depuis 40 ans, ce qui devrait conduire à l'utilisation des réserves de vins des années précédentes.

En **Bourgogne**, le gel, la grêle et les maladies ont amputé une bonne partie de la récolte, notamment dans l'Yonne où 2/3 de la production a été détruite. Dans le **Beaujolais**, la vigne a été moins touchée par le gel compte-tenu de ses cépages plus tardifs. Mais les maladies ont occasionné des pertes. Les vendanges devraient commencer avec une à deux semaines de retard. Une demi récolte est prévue comparée à la moyenne sur l'ensemble du bassin. En **Alsace**, le vignoble, peu avancé début avril, a été en conséquence faiblement atteint par le gel. Le retard végétatif est important comparé à 2020, de l'ordre d'un mois. Les précipitations élevées ont favorisé le développement des maladies, notamment sur Pinots. Le botrytis se développe. Le potentiel de production est confirmé en baisse d'1/5 par rapport à son niveau moyen 2016-2020.

En **Savoie**, outre la présence de mildiou et black rot, la pourriture grise est présente. Dans le **Jura**, l'été humide conduit à une explosion des maladies, après le gel et la grêle. Seulement 1/5 du potentiel pourrait être récolté.

Dans le **Val de Loire**, le gel printanier a touché tout le bassin, et plus durement le Centre, dans lequel la coulure, le millerandage et les maladies ont impacté les grappes. Les vendanges devraient retrouver un

calendrier normal, après la précocité de 2020. La production pourrait diminuer d'un tiers par rapport à la moyenne.

Dans les **Charentes**, le gel printanier est survenu à un stade peu avancé de la vigne pour le cépage majoritaire Ugni blanc. Les dégâts sont estimés à environ 15 % du potentiel de production. Le mildiou a été globalement contrôlé. Les vendanges devraient commencer fin septembre. La production serait en baisse sur un an, après la récolte élevée de 2020. Dans le **Bordelais**, le cépage Sauvignon a été très touché par le gel, ce qui impactera la production de vins blancs. La coulure, le millerandage puis les maladies estivales entraînent des pertes, plus particulièrement pour les Merlots. Les vendanges reviennent à un calendrier standard. La production s'annonce d'un quart inférieure à celle de 2020.

Dans le reste du **Sud-Ouest**, le gel printanier a touché l'ensemble des départements, à des degrés divers. La coulure et le millerandage ont été présents. Des pertes découlent des attaques de mildiou et de black rot. Les Landes et le Gers sont les départements dont la production serait la plus impactée, avec environ une demi récolte attendue.

En **Languedoc et Roussillon**, le gel a touché de nombreux vignobles, plus particulièrement ceux de l'Hérault et les cépages les plus précoces. La sécheresse limiterait les rendements, notamment en Roussillon. La production du bassin est prévue 1/3 inférieure à celle de 2020.

Dans le **Sud-Est**, le gel printanier, la coulure et les incendies ont entamé la production. Dans la Vallée du Rhône, les maladies ont entraîné des pertes. En **Corse**, la sécheresse pourrait limiter les rendements. La production serait inférieure à celle, élevée, de 2020.

Les indicateurs

Une production 2021 en baisse sur un an dans tous les bassins viticoles

Estimation de récolte par vignoble au 1er septembre 2021 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy	Moy (****)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy
Champagne***	2 443	2 070	1 335	-36 %	-45 %	2 147	1 756	1 298	-26 %	-40 %
Bourgogne - Beaujolais	2 301	2 360	1 246	-47 %	-46 %	2 178	2 251	1 179	-48 %	-46 %
Alsace	1 102	1 013	895	-12 %	-19 %	1 059	970	883	-9 %	-17 %
Savoie	114	115	111	-4 %	-3 %	100	98	96	-2 %	-3 %
Jura	84	92	17	-82 %	-80 %	79	88	17	-81 %	-79 %
Val de Loire	2 565	2 848	1 723	-39 %	-33 %	2 053	2 196	1 438	-35 %	-30 %
Charentes	8 672	10 874	8 619	-21 %	-1 %	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 560	3 570	1 987	-44 %	-44 %	1 078	1 028	658	-36 %	-39 %
Bordelais	5 233	4 997	3 765	-25 %	-28 %	4 877	4 554	3 431	-25 %	-30 %
Languedoc-Roussillon	12 030	12 553	8 482	-32 %	-29 %	2 474	2 201	1 610	-27 %	-35 %
Corse	323	352	339	-4 %	5 %	86	93	87	-7 %	1 %
Sud-Est	5 147	5 415	4 348	-20 %	-16 %	3 349	3 377	2 929	-13 %	-13 %

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2020.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Août - septembre - octobre- novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédacteur : Laurent Bernadette
Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2021